

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF : QUE DISENT MES STATUTS ?



ORGANISATEUR : MAILLAGE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2h30



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de la mission Guid'Asso – accompagnement généraliste qu'elle anime sur le territoire de la Pévèle-Carembault, l'association MAILLAGE propose une formation pour les bénévoles associatifs du territoire

Pour :

- (re)découvrir ce que disent concrètement vos statuts
- comprendre le cadre de la loi 1901 et les marges de liberté qu'elle offre
- et identifier les points de vigilance essentiels (catégories de membres, rôle du collectif dirigeant, assemblées générales...).

À partir de situations concrètes et des statuts des associations présentes, nous prendrons le temps de faire le lien entre texte et pratique, pour transformer un document souvent formel en véritable ressource au service de votre engagement bénévole et de votre fonctionnement collectif.

DATE(S) DE LA FORMATION

24 mars 2026
18H00-20H30

LIEU DE LA FORMATION

Salle d'honneur de la mairie centre
Place du Général de Gaulle
59242 Templeuve-en-Pévèle

POUR S'INSCRIRE



03 20 15 14 18



guidasso@maillage.asso.fr



<https://www.billetweb.fr/fonctionnement-...>

STRUCTURE FORMATRICE



Maillage



Voir la présentation de cette structure